



## **GROUPEMENT INTER-PATRONAL DU CAMEROUN**

126<sup>ème</sup> assemblée générale

**Douala, Immeuble-siège, le 21 juin 2018**

**Rapport moral de M. Célestin TAWAMBA, Président du GICAM**

**Messieurs les Membres du Comité des Sages**  
**Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Exécutif,**  
**Chers Invités,**  
**Chers Membres,**  
**Mesdames et Messieurs,**

Bonjour à tous,

Mes premiers mots seront pour vous dire ma joie de vous accueillir dans cette salle des conférences André Siaka, et de vous remercier d'avoir répondu si nombreux à notre invitation.

Permettez-moi tout d'abord de saluer spécialement la présence des membres du Comité des Sages. Je ne cesserai de leur rendre hommage pour leur engagement et leurs actions passées en faveur du Groupement. Je voudrais aussi leur dire combien je leur suis reconnaissant pour leur soutien constant et leur présence chaque fois que nous avons eu besoin d'eux. Leur disponibilité et leur sollicitude sont un atout pour la bonne marche de notre organisation, nous savons combien nous pouvons compter sur leur vécu et leur sagesse.

Je voudrai ensuite porter une attention particulière aux entreprises et organisations qui ont rejoint le Groupement depuis le début de l'année, soit près de 40 nouveaux adhérents en 6 mois. Je voudrais me féliciter de l'importance de ce nombre qui témoigne d'une vitalité retrouvée de notre mouvement et constitue un motif d'encouragement à poursuivre avec détermination l'action entamée.

Chers nouveaux Membres, le GICAM est désormais votre Maison. Nous ne ménagerons aucun effort pour répondre à vos attentes et nous nous réjouissons déjà de la qualité de vos contributions à nos réflexions et actions.

Bien évidemment, et plus généralement, mes remerciements vont à l'ensemble des membres du Groupement. Merci d'être venus en nombre pour cet important événement de l'année. Merci de votre engagement qui n'a d'égal que votre enthousiasme et votre dynamisme, merci d'être aussi dignes de l'idéal patronal qui vous anime.

Merci à ceux d'entre vous qui nous ont apporté leur soutien financier depuis la présente mandature, pour des évènements spécifiques telles que la Nuit des Pionniers, comme leur soutien technique avec le Groupe de travail sur la Fiscalité, ou le Forum de la PME.

Je tiens également à remercier spécialement le personnel du GICAM, les membres des commissions pour leur dévouement et les efforts fournis inlassablement pour permettre à notre organisation de remplir ses missions.

Et je sais gré aux Vice-présidents et aux autres collègues Conseillers de leur foi en notre mission patronale et de consacrer du temps à son accomplissement. C'est l'occasion pour moi :

- d'une part, de saluer les membres du Conseil exécutif cooptés après l'élection de juin 2017 et qui ont pour noms : Mesdames Laure Kenmogne et Reine Essombadje Mbang et Messieurs Pierre Kam, Claude Ebe Evina, et Mohamadou Bayero,
- d'autre part, d'annoncer le départ de Mme Elisabeth Medou Badang du Conseil exécutif à la suite de sa nomination au siège d'Orange en France,

et de la remercier pour sa contribution et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles responsabilités.

A vous tous, adhérents, élus et permanents du Groupement, je voudrais solennellement redire que, comme le suggère fort à propos le décor que nous avons voulu pour cette salle ce matin, l'action du GICAM s'inscrit dans la logique sous-tendue par le slogan qui est nôtre désormais : « **Agir et réussir ensemble** ».

Enfin, j'adresse ces mots de bienvenue aux représentants de la presse, de la radio et de la télévision qui, comme de coutume, ont bien voulu couvrir nos travaux et leur donner ensuite un écho que j'espère aussi large que possible.

***Chers Adhérents,  
Mesdames et Messieurs,***

La présente assemblée générale revêt un caractère particulier. Elle intervient un an jour pour jour, après que la liste « GICAM en Action » que je dirigeais a été plébiscitée le 29 juin 2017 par les membres pour conduire la marche en avant du GICAM.

Je me dois donc de dresser le premier bilan d'étape de notre démarche stratégique, telle que mesurée par l'action que nous avons engagée avec l'impérieux souci de **recentrer notre Groupement sur ses missions originelles** : la représentation, la défense et la promotion des intérêts des membres, la promotion de la compétitivité des entreprises et du secteur privé du Cameroun.

Ce faisant, je rappellerai le contexte économique général et les performances des entreprises, puis je m'emploierai à réaffirmer nos ambitions à l'aune de l'action déjà engagée et des éléments nouveaux des conjonctures nationale et internationale.

Le Secrétaire exécutif vous présentera le rapport d'activité du GICAM pour les douze premiers mois de la mandature, ainsi que le rapport de gestion pour l'année 2017. Après quoi, le Commissaire aux comptes, en exécution du mandat à lui confié, présentera son rapport au titre du même exercice. Nous vous inviterons ensuite à réagir aux différentes communications dans le cadre d'un échange et nous terminerons par le vote de résolutions relatives au rapport du Commissaire aux comptes.

## **La situation de l'économie**

J'aurais souhaité pouvoir déclarer que l'économie camerounaise s'est beaucoup mieux portée en 2017 et depuis lors. Hélas non. C'est le constat contraire que je fais. De fait, il y a eu une décélération du rythme de la croissance économique et nous peinons à lui insuffler ce second souffle dont elle a aujourd'hui besoin.

En disant cela, je prends la mesure de tout ce qui reste à faire pour atteindre les objectifs que le Gouvernement s'est fixé pour 2018 et les années suivantes dans le cadre de son Programme économique et financier soutenu par le FMI.

Tout autant, j'intègre la nécessité d'éloigner rapidement le spectre de la non-atteinte de l'objectif d'émergence et donc, d'asseoir durablement les conditions nécessaires pour faire de la Vision 2035 une réalité grâce au succès du programme de développement économique et de réduction de la pauvreté adopté à cet effet.

De fait, ma lecture de la performance et l'état de l'économie camerounaise en 2017 et sur le premier trimestre de 2018 tient en cinq points principaux :

1. la croissance camerounaise s'essouffle. Estimé à 3,2% pour l'ensemble de l'année 2017, le taux de croissance se situe en deçà des résultats de 2016 (+4,6%) et 2015 (+6%). Ce ralentissement est surtout imputable à la détérioration du prix internationaux du pétrole, mais pas seulement ;
2. l'investissement direct étranger se révèle toujours insuffisant et à des niveaux inférieurs à des pays comparables au notre, comme la Côte d'Ivoire. Ceci illustre les hésitations récurrentes des investisseurs potentiels, nationaux et étrangers, surtout quand il s'agit de s'engager dans des secteurs à cycle de transformation long. La quantité et la qualité des infrastructures et le déficit énergétique persistant, ont contribué à l'orientation à la baisse de la courbe des investissements directs étrangers ;
3. dans le sillage de ces évolutions macro-économiques et de leurs performances en demi-teinte, les entreprises ressortent une kyrielle de préoccupations dont :

- l'urgence de l'accélération de la mise en place réformes permettant d'améliorer notre rang dans le *Doing Business* et, plus généralement, l'environnement des affaires ;
  - la protection de l'industrie locale et les problèmes de concurrence déloyale de produits importés et de commerce illicite ;
  - les problèmes liés à la traversée du Pont sur le Wouri ;
  - la raréfaction des devises et la nécessité de prioriser les entreprises, le financement des PME ;
  - le remboursement des crédits de TVA et de la dette intérieure de l'Etat ;
  - la nécessité de sortir de la sous-traitance au bénéfice de la co-traitance des marchés publics, de manière à promouvoir une croissance inclusive par un meilleur partage du fruit des marchés publics mais également un transfert de technologie ;
4. en 2018, la croissance pourrait être portée par la mise en exploitation de nouveaux champs gaziers, les activités du BTP pour la Coupe d'Afrique des Nations de 2019 et une hausse de l'offre énergétique.
5. mais les incertitudes sur le climat de sécurité perdurent, maintenant les entreprises dans des conditions toujours difficiles d'activités. Aux importantes pertes en vies humaines et à l'afflux des réfugiés tant au Cameroun qu'à partir du Cameroun, les incidences de la crise sécuritaire commencent à peser sérieusement, y compris au-delà des zones concernées du Nord-Ouest et Sud-Ouest où la baisse du niveau d'activité des entreprises a atteint 5% pour certains établissements bancaires et va à près de 50% pour des entreprises de distribution.

C'est le lieu encore de saluer l'action des forces de l'ordre et de défense pour tenter de ramener la paix.

Nous apportons également notre sympathie à toutes les populations et entreprises victimes de cette situation. Aussi, nous saluons l'initiative du Chef de l'Etat à mettre en place un Plan d'assistance humanitaire qui, nous espérons, contribuera à ramener la paix dans ces Régions.

C'est donc dans ce contexte difficile et incertain que nos entreprises ont évolué et que nous-mêmes avons déployé nos activités. Comme je l'ai dit, le Secrétaire exécutif vous en fera un point.

Permettez-moi, dans le cadre de mon propos, de vous livrer le fond de ma pensée sur trois questions essentielles de la vie de nos entreprises et de notre organisation patronale : la fiscalité, la dette intérieure et le financement des PME, le dialogue Etat – Secteur privé.

## **La fiscalité**

Depuis de nombreuses années, notre organisation lançait des appels incessants pour la formulation des premiers jalons d'une fiscalité de développement, c'est-à-dire une

fiscalité qui sache dépasser les légitimes contraintes des finances publiques pour tendre vers des objectifs résolument économiques et sociaux.

Conforme à sa philosophie d'action faite d'un alliage de pouvoir de revendication et de force de proposition, nous avons récemment franchi un palier important.

Après avoir fait le constat que notre législation fiscale ne prenait pas suffisamment en compte les impératifs de compétitivité de l'économie mondialisée, nous avons été, fait sans précédent, les auteurs de la première proposition de réforme fiscale jamais initiée par le secteur privé dans notre pays.

Le Ministre des Finances a réceptionné nos propositions dans cette même salle et exprimé sa volonté de l'examiner au plus vite. Fort à propos, moins d'une semaine plus tard, il mettait en place au sein de son ministère une commission chargée d'examiner notre projet de réforme fiscale.

Nous l'en avons remercié, nous lui avons réitéré notre disponibilité pour en discuter en profondeur.

Nous croyons en la force de la philosophie et du paradigme nouveau que propose ce projet de réforme : la prise en compte de manière équitable des intérêts des PME comme des grandes entreprises et tous secteurs confondus, l'élargissement de l'assiette fiscale, la baisse de la pression fiscale exercée sur les entreprises formelles, et in fine l'augmentation des recettes fiscales

## **La dette intérieure**

La dette publique intérieure ne cesse de croître. Entre mars 2017 et mars 2018, elle s'est aggravée de 13,5%. Une partie de cette dette concerne les restes à payer des prestataires de l'Etat dont le montant est évalué par la Caisse Autonome d'Amortissement à 121,9 milliards de francs CFA au 31 mars 2018. Un processus d'apurement de la partie due aux PME a été lancé par le Ministre des Finances en avril dernier, concomitamment avec la réalisation d'un audit de cette dette. Près de 42 milliards de francs CFA aurait été payés à ce jour sur une enveloppe de 750 milliards.

Malgré cette avancée, le risque associé aux créances des entreprises sur l'Etat reste bien réel. Nous continuerons d'en appeler aux pouvoirs publics pour une plus grande transparence du processus de remboursement et l'instauration d'un budget mensuel minimum permettant de liquider cette dette dans un horizon raisonnable ou, à défaut, la titrisation de la dette ou des possibilités de compensation avec la dette fiscale. Cette dernière requête avait été portée à l'attention du Chef de l'Etat à l'occasion de l'audience que nous avait accordée le Secrétaire Général Adjoint de la Présidence.

Et, il y a deux jours, le Premier Ministre a organisé une réunion du suivi de ces doléances du GICAM, à laquelle ont été conviés les représentants patronaux.

## **Le dialogue Etat – Secteur privé**

Nous avons fait de la qualité et de l'efficacité des contacts avec les Pouvoirs publics à tous les niveaux de la hiérarchie gouvernementale et de l'administration, une priorité. En tant qu'organisation patronale, ces contacts constituent un élément essentiel de notre stratégie globale.

A cet égard, je me félicite de la cordialité dont nous faisons montre les uns et les autres lors de nos rendez-vous. Mais dans leur mode opératoire actuel, ces rendez-vous ne sauraient se substituer à des consultations et concertations régulières, approfondies et effectivement suivies d'effets.

Ostensiblement, nous avons, au mieux, fait du sur place en 2017. Depuis quelques mois, nous percevons les premières prémices d'un vent nouveau. Comme dans un passé plutôt lointain, nous allons désormais être consultés de manière effective et ordonnée dans le cadre de la préparation de la Loi des Finances. De plus, nous anticipons des travaux fructueux en vue de la réforme du CBF. Et plus généralement, nous mettons tout en œuvre pour l'avènement d'un véritable dialogue de haut niveau avec les Pouvoirs publics.

Dans cette optique, nous aurons spécialement besoin de vous les membres pour muscler notre plaidoyer. Il importe, en effet, que vous contribuiez à leur force et pertinence en nous adressant vos problèmes de manière explicite et en n'hésitant pas à partager avec nous vos idées en termes de solution.

A cet égard, je suis convaincu que vos contributions seront d'autant plus appropriées que vous vous organiserez en syndicats professionnels ou en filières, un processus dans lequel, du reste, vous pourrez compter sur l'assistance technique du GICAM.

De même, notre action se nourrira entre autres de notre capacité à nous comporter en entreprises citoyennes. Nous devons en effet être les chantres de plus d'éthiques dans les affaires et des acteurs pleins de la lutte contre la corruption, en refusant notamment d'être complices de ces actes et en dénonçant ceux avérés.

Je n'oublierai pas, pour notre bien à tous, de mentionner l'obligation qui est faite à chacun d'entre nous d'honorer ses cotisations pour donner au Groupement en temps et en heure les moyens matériels et financiers de nos ambitions et de notre démarche commune.

***Chers Adhérents,  
Mesdames et Messieurs,***

Permettez-moi, à ce stade de mon propos, de vous entretenir des leçons que nous avons tirées, aux plans de la gouvernance du Groupement et de notre mode opératoire, de l'étendue et de l'acuité de ces questions, ainsi que de l'ensemble de notre action depuis un an. Ces leçons intègrent des éléments du pré-rapport de

l'audit organisationnel et institutionnel que nous avons commandé et dont la version finale est attendue prochainement.

Elles répondent à un triple souci : profondeur, réactivité et proactivité accrues :

### **Gouvernance du GICAM**

Le travail des commissions s'est enrichi de nouvelles perspectives insufflées par la réforme que nous avons instituée, avec comme objectif d'en faire des commissions des co-initiateurs de prises de position officielles du GICAM. Nous évoluons dans la bonne direction, en témoignent les axes de réflexion et les projets en cours ou terminés : le groupe de travail sur la fiscalité, le pilotage de l'élaboration en cours de la Charte éthique du Groupement par la commission « Gouvernance, Ethique et RSE », la refonte en cours des supports de présentation du Groupement, la rédaction du Livre Blanc de l'Economie Camerounaise sous la houlette du Vice-président et Président de la commission « Economie et Développement de l'Entreprise », Emmanuel de Tailly, etc.

Dans le même temps, s'est fait sentir, le besoin d'approfondir des tâches essentielles dont le secrétariat se doit de porter la mise en œuvre au plus haut. Il s'agit, notamment et d'abord, de l'écoute et du suivi des membres. Il s'agit ensuite du suivi des organismes spécialisés du Groupement, par ailleurs sources de profit. Il s'agit enfin du capital humain, principale ressource d'une organisation patronale par définition.

En liaison avec ces évolutions et demandes, le Conseil exécutif, en sa session du mois de mai dernier, a décidé de la création du poste de Directeur de cabinet du Président, entendez une compétence d'aide dans l'élaboration et la formulation des politiques et stratégies arrêtées par le Conseil exécutif.

Avec l'ajout d'une telle ressource, c'est notre capacité de réflexion et d'anticipation stratégiques qui se trouve renforcée. Et c'est avec plaisir que je vous annonce que nous avons décidé de confier cette responsabilité à Monsieur Francis Sanzouango, ancien Secrétaire général du GICAM, qu'il avait quitté il y a 14 ans pour prendre en charge d'importantes responsabilités au sein du Bureau International du Travail (BIT) à Genève.

***Chers Amis,  
Mesdames et Messieurs,***

Après cette évocation rapide du chemin parcouru depuis un an, les enjeux de ces dernières années sont réaffirmés, et ceux mis en évidence restent d'une actualité brûlante. Le Cameroun aborde un virage décisif de son histoire économique. Il urge de passer à la vitesse supérieure dans l'effort de redressement et de consolidation de notre économie. Le Gouvernement est le moteur naturel de ces exigences, les entreprises jouent un rôle d'apporteur des ressources et les bailleurs de fonds un rôle d'accompagnement.



A cet égard, je plaide pour la poursuite de l'effort de rationalisation des dépenses publiques afin de ne pas étouffer l'entrepreneuriat et les entreprises mais, plutôt de libérer les énergies. Il convient aussi d'opérer un rééquilibrage dans les priorités accordées dans les programmes économiques entre, d'une part, les infrastructures et les autres investissements productifs et, d'autre part, les dépenses de fonctionnement de l'Etat, compte tenu des effets induits à la fois sur la compétitivité et l'attractivité de notre pays, la réduction des coûts de transaction et la stimulation des investissements privés.

Par conséquent, nous attendons de l'Etat qu'il témoigne d'une attention particulière pour celles et ceux qui prennent le risque, qui créent des emplois, créent de la valeur ajoutée et qui, de ce fait, constituent avec leurs salariés la rampe de lancement vers la performance économique et le progrès social.

Au GICAM, je crois pouvoir dire en votre nom à tous que nous nous sentons pleinement engagés à appuyer les efforts des pouvoirs publics qui vont dans ce sens. Notre responsabilité est importante. Pour l'assumer au mieux, nous nous sommes vigoureusement engagés dans la voie de la modernisation de notre Groupement. Le Tableau de bord de l'Economie Camerounaise que nous publions pour la première fois, conformément à notre plan d'action, illustre fort à propos ce que peut être l'apport des membres : la communication de données sur leurs activités. Je vous invite à y consentir résolument.

Je souhaite donc que l'esprit d'équipe qui nous anime se renforce, car il constitue l'un de nos principaux atouts dans notre démarche patronale.

Nous avons besoin d'un Patronat fort, uni et puissant aux côtés des entreprises. Nous nous y attelons.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

**Célestin TAWAMBA**  
Président du GICAM